



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Ecoles et Etablissements en Démarche de  
Développement Durable



**Label  
niveau 1**

**LYCÉE  
JEAN  
MONNET**  
MORTAGNE-AU-PERCHE

Mortagne-au-Perche, le 01/02/2021

**Cécile DA COSTA DIAS**

Provisure

à

Madame La Rectrice de l'académie de Normandie  
S/c Madame la Directrice académique des services de l'Éducation nationale

Affaire suivie par

Sophie Hamel-Broza  
Provisure adjointe

Lycée Jean Monnet  
rue Jean Monnet  
BP72  
61400 MORTAGNE AU PERCHE  
Tél. 02 33 85 18 50  
Mél. ce.0611148s@ac-caen.fr  
<https://lycee-jmonnet.etab.ac-caen.fr/>

**Objet : Plan de continuité pédagogique avril et mai 2021**

La présente note a pour objectif l'explicitation du plan de continuité pédagogique mis en œuvre par le Lycée Jean Monnet durant les périodes d'enseignement à distance s'étendant du mardi 6 avril au vendredi 9 avril 2021 et du lundi 25 avril au vendredi 30 avril 2021.

- Chaque professeur met en œuvre la continuité pédagogique dans le respect de sa liberté pédagogique.
- Les élèves sont invités à suivre leur emploi du temps habituel. Des travaux seront proposés aux élèves par les professeurs sous la forme qu'ils jugeront la plus opportune. Il pourra s'agir de classes virtuelles, de travaux interactifs, d'exercices du manuel ou toute autre forme que l'enseignant estimera pertinente.
- Les outils recommandés pour la classe virtuelle sont « ma classe à la maison » proposée par le CNED ou Big Blue Botton, solution académique (RGPD)
- L'ENT (Espace Numérique de Travail) est la solution recommandée pour tout contact avec les professeurs.
- Les informations relatives au fonctionnement général de l'établissement seront adressées par voie dématérialisée aux parents via les canaux suivants : envoi sur la messagerie personnelle et envoi sur la messagerie de l'ENT.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Écoles et Établissements en Démarche de  
Développement Durable



Label  
niveau 1

Ensemble  
www.engagement.ac-caen.fr

LYCÉE  
JEAN  
MONNET  
MORTAGNE-AU-PERCHE

- En cas de sentiment de mal-être d'un élève, les familles peuvent contacter l'infirmière scolaire (Mme Midot), la CPE (Mme Benoit), les professeurs principaux, l'établissement (via l'adresse [ce.0611148s@ac-caen.fr](mailto:ce.0611148s@ac-caen.fr)), ou leur médecin traitant.
- Les lycéens en situation de handicap pourront être ponctuellement accueillis au lycée par un enseignant, un assistant d'éducation ou une AESH volontaire.
- Les élèves à risque de décrochage imminent pourront être ponctuellement accueillis au lycée par groupe de 5 sur prise de rendez-vous avec un professeur volontaire via l'ENT. En fonction de la situation singulière de chacun, aucun professeur n'a l'obligation d'assurer des temps de présence présentiel avec des élèves.
- Le service de restauration scolaire est fermé.

Pour rappel, la période de congés scolaires a été déplacée du samedi 10 avril au dimanche 25 avril 2021. En dehors de ces dates, votre enfant est soumis à l'obligation scolaire et devra donc se présenter lors des classes virtuelles programmées par les professeurs et rendre le travail demandé dans les délais donnés.

En cas de difficultés pour mettre en œuvre la continuité pédagogique, nous invitons les familles à se rapprocher du lycée en utilisant l'adresse mentionnée ci-dessus ou des professeurs via la messagerie de l'ENT.

Le lycée pourra être amené à joindre les familles pendant les périodes en distanciel, les personnels du lycée en télétravail pourront avoir recours à des appels en numéros privés

La proviseure



Cécile DA COSTA DIAS

La proviseure adjointe



Sophie HAMEL-BROZA